

PopCompta® lance une campagne de partenariats pour accompagner la mutation du métier des Experts Comptables

Fort de ses atouts technologiques et humains, PopCompta® lance, en ce début 2017, une vaste campagne de partenariat avec des Experts-Comptables qui souhaitent être acteurs des mutations inévitables qu'Internet apporte à leur métier. PopCompta® propose aux Experts-Comptables d'acquérir en quelques mois une clientèle de plusieurs centaines de dossiers en ligne et de les servir via Internet à bas coût de manière profitable.



Dans un contexte où leur métier se Digitalise, de nombreuses études sur le métier des Experts-Comptables arrivent au même constat : au travers d'Internet la concurrence s'intensifie, l'offre de services comptables « de base » se banalise, les marges s'érodent.

Pour les jeunes Experts-Comptables qui s'installent et pour les cabinets en place qui souhaitent élargir leur base de clientèle, il n'y a d'autre choix que de participer à cette vaste mutation. Cependant, l'Expert-Comptable du futur n'est pas un expert des métiers de l'Internet et c'est pour cela que PopCompta® lui propose un partenariat gagnant-gagnant.

Le principe du partenariat est très simple :

- PopCompta commercialise en ligne des offres packagées de services techniques et de services comptables, à des prix très compétitifs afin d'acquérir très rapidement la clientèle visée.
- l'Expert-Comptable partenaire porte la prestation comptable à laquelle il s'engage au travers une lettre de mission envers le client
- Les collaborateurs de l'expert-comptable qui gèrent les dossiers au quotidien peuvent être (mais ce n'est pas obligatoire) des sous-traitants disponibles dans le groupe dont PopCompta® fait partie.

Les revenus sont partagés entre l'Expert-Comptable et PopCompta® au prorata des services fournis par chacun des partenaires. Ainsi l'Expert-Comptable reçoit entre 30 et 80% du revenu généré sur les offres communes, suivant qu'il supporte ou non le coût de ses collaborateurs.

La présentation du partenariat est disponible sur popcompta.com/parteneriat-expert-comptable.



Les fondateurs de PopCompta® sont deux ingénieurs aux profils complémentaires :

- **Vladimir Popesco**, Ingénieur X-Mines, Directeur Général et co-fondateur, apporte ses compétences de business développement et d'organisation des opérations.
- **Jean-François Malle**, Ingénieur ESIEE, Directeur Technique et co-fondateur, apporte une expertise de plus de 25 ans dans le monde des infrastructures et des logiciels professionnels.

Ils partagent une même vision :

« Pour résumer très simplement, notre vision -partagée par la profession- est que l'Expert-Comptable du futur devra s'organiser pour traiter beaucoup plus de dossiers pour un prix par dossier beaucoup plus faible. Ceci est faisable en partenariat avec PopCompta® qui apporte le savoir-faire technologique, la capacité à vendre et servir les clients en ligne et le potentiel humain pour réaliser des traitements administratifs à distance à des coûts très compétitifs »

